

Le Centre de Simulation répond à l'ensemble des critères du décret qualité des formations.

Les critères qualité visés par USEEM sont :

- En amont de la formation, le commanditaire ou l'apprenant complète avec son interlocuteur du Centre le formulaire des attentes en formation
- L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé
- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation au public
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation
- La prise en compte des appréciations et suggestions rendues par les apprenants
- Evaluation de la formation par les formateurs
- Chaque session de formation fera l'objet d'une évaluation en pré et post test
- Evaluation de la qualité de la formation par l'apprenant, grâce à un questionnaire d'évaluation de fin de formation
- Tous les ans, un questionnaire de satisfaction sera envoyé, toujours dans le cadre de l'amélioration continue.

Le commanditaire de la formation reçoit, en fin de formation :

- La copie de la feuille d'émargement
- Le titre de recette correspondant
- L'attestation de présence sur demande

Le Centre de Simulation fait un suivi documenté pour l'ensemble des apprenants :

- Une synthèse de l'évaluation de fin de formation
- Une synthèse des questionnaires de satisfaction